

CONSEIL COMMUNAL DE ROLLE

Rapport de la Commission ad hoc chargée d'étudier la :

Réponse de la Municipalité au postulat de Schlup et consorts « Pour une sensibilisation au français pour les enfants préscolaires allophones et leurs familles ! »

Au Conseil Communal de Rolle

Monsieur le Président,

Mesdames et Messieurs les Conseillères communales et Conseillers communaux,

La Commission ad hoc composée de :

Mesdames Anne Gaggio

Alexia Gervasoni, Rapporteur

Isabelle Renschler

Messieurs Claude Bidlingmeyer, Président

Michel Cuendet (excusé)

Stefan Garrido

Jacques Tschudin

s'est réunie en date du 15 avril 2024 pour prendre position sur la réponse de la Municipalité au postulat de Schlup et consorts.

Le programme d'activités de préparation à la scolarité pour les enfants allophones étant en place et débutant le mercredi 1^{er} mai 2024, le Président de la commission ad hoc n'a pas convoqué Madame la Municipale Pascale Vollenweider en charge du dicastère Police, formation et jeunesse, sport, sécurité sociale, tourisme et culture.

Sujet du postulat déposé en octobre 2020 :

Soucieux de pouvoir garantir aux familles rolloises une intégration exemplaire et tenant à favoriser l'égalité des chances entre les enfants de la commune, peu importe leurs origines ou leurs langues maternelles, le groupe rose-vert souhaite que la Municipalité mette en place un cours de sensibilisation au français à l'intention des enfants de langue étrangère qui vont débiter l'école obligatoire.

Réponse de la Municipalité au postulat :

Pour répondre à ce postulat, la Municipalité a demandé à Monsieur Lakhdar Amamra (délégué à l'intégration) d'étudier la mise en place d'un programme favorisant l'égalité des chances des enfants préscolaires allophones dans un dispositif qui impliquerait également les parents.

A la suite de quoi, en collaboration avec les établissements scolaires de Rolle et le bureau cantonal de l'intégration (BCI), la commune de Rolle organise, du 1^{er} mai au 19 juin 2024 à raison de 2 heures chaque mercredi après-midi ou samedi matin, des activités gratuites de préparation à la rentrée scolaire destinées aux enfants de culture et de langue étrangère, accompagnés d'un parent.

Une subvention cantonale du BCI à hauteur de 8'000 fr. couvre la totalité des frais occasionnés, hormis les indemnités du délégué à l'intégration qui sont prises en charge par le budget de la COCISE (commission consultative d'intégration Suisse-Etrangers).

Dans sa réponse du 19 février 2024 au Conseil communal de Rolle, la Municipalité estime que ce programme de sensibilisation au français qui sera mis en place correspondra aux attentes du postulat.

Questions/Réflexions de la Commission ad hoc sur la réponse de la Municipalité

Pour commencer, à la lecture du programme d'activités de préparation à la scolarité pour les enfants allophones qui débute au 1^{er} mai prochain, la Commission ad hoc félicite et remercie la commune de Rolle pour la mise en place d'une intégration ludique de ces enfants de langue étrangère qui vont débiter l'école obligatoire à la rentrée d'août 2024.

Néanmoins, il est relevé que la réponse de la Municipalité ne répond pas entièrement au postulat qui est de mettre en place un cours de sensibilisation au français à l'intention des enfants allophones qui vont débiter l'école obligatoire. Dans ce cadre-là, il serait alors nécessaire de bien identifier ce qui est de la compétence de la Municipalité et du Canton. On rentrerait-là en effet dans un cadre pédagogique qui n'est pas de la compétence de la Municipalité. A noter que des cours de français sont donnés dès la 1P par l'établissement primaire de Rolle pour les élèves non francophones.

Par rapport au programme en place, la Commission ad hoc se demande :

- Comment l'information va arriver aux parents concernés. Par courrier ? Dans quelle langue ? Traduction prévue ?
- Est-ce que les mamans de jour, les crèches pourraient être des intermédiaires ?
- La majorité des parents travaillent. Comment ces parents vont-ils être incités à participer ? Est-il prévu des accompagnants si les parents ne peuvent pas venir avec leurs enfants ?
- Est-il prévu d'avoir un retour des parents concernés sur ce programme (enquête de satisfaction) ?
- Est-il prévu une analyse de ce programme d'intégration à l'école (par ex. Nb de personnes susceptibles de suivre ce cours, nb de personnes qui l'ont suivi, etc.)
- Est-ce l'instauration d'un programme pérenne ?
- Depuis 2020, date du dépôt du postulat, quelles ont été les actions mises en place par les établissements scolaires de Rolle et le Canton pour faciliter l'intégration de ces enfants de langue étrangère ?

Conclusions

En conclusion, bien qu'il reste en suspens la question de l'apprentissage du français, une fois encore la Commission ad hoc à l'unanimité des membres présents félicite et remercie la Municipalité pour la mise en place de ce programme ludique d'intégration, mais attire toutefois l'attention de cette dernière sur l'importance de la mise en place d'un suivi et de l'établissement d'un bilan final critique de ce programme, qui tiendrait compte des diverses questions de la Commission ad hoc et aussi d'un retour sur le nombre d'enfants présents sur le total des enfants concernés par ce programme.

Vœux

La Commission ad hoc exprime le vœu de pouvoir d'ici la fin 2024 avoir connaissance du bilan final de ce programme. Elle invite également la Municipalité à demander un retour aux établissements scolaires de Rolle.

Au nom de la Commission ad hoc :

Le Président



Claude Bidlingmeyer

Le Rapporteur



Alexia Gervasoni

Rolle, le 22 avril 2024